

Morphine : je comprends sa place dans les douleurs chroniques

Service de Gériatrie et Gérontologie

Adresse du site : www.docvadis.fr/servicegeriatrie



Validé par

le Comité Scientifique Neurologie

La morphine est connue et utilisée depuis l'antiquité pour soulager les douleurs intenses notamment persistantes ou chroniques dans un certain nombre de situations. Cependant, elle n'est pas adaptée à tous les types de douleurs et sa prescription se fait sous surveillance médicale.

Les morphiniques sont-ils adaptés à toutes les douleurs chroniques ?

La morphine par voie orale est le médicament de référence dans les douleurs persistantes, intenses ou rebelles aux autres médicaments antidouleurs moins puissants lors du cancer.

D'autres médicaments analogues à la morphine, appelés les opioïdes forts, sont également utilisés au cours des douleurs chroniques du cancer.

En pratique, les morphiniques ne sont pas adaptés à certaines douleurs comme les douleurs migraineuses ou encore la fibromyalgie. Dans ces situations, ils sont non efficaces voire même dangereux.

Néanmoins, les morphiniques permettent un soulagement efficace de certaines douleurs. Les douleurs neuropathiques, c'est-à-dire secondaires à des lésions ou à un mauvais fonctionnement du système nerveux, sont moins sensibles aux opioïdes forts et imposent des doses souvent élevées. De ce fait, les opioïdes forts sont éventuellement utilisés en deuxième intention dans les douleurs neuropathiques.

Pour les douleurs inflammatoires, le recours à ces médicaments est possible, en cas de douleurs rebelles et en respectant un certain nombre de précautions.

C'est l'analyse fine de votre douleur par votre médecin qui permettra de vous proposer une prise en charge adaptée, sachant que celle-ci est globale.

Comment va-t-on m'administrer la morphine ?

La morphine est donnée à intervalles réguliers, de façon à supprimer à la fois l'apparition de votre douleur et votre peur d'avoir mal. Cette administration s'effectue le plus souvent par voie orale, en comprimés ou gélules.

Quand la voie orale est impossible ou en cas de douleurs résistantes au traitement, elle peut être utilisée par voie injectable ou par voie intrathécale ce qui impose de mettre en place un cathéter (comme lorsque l'on réalise une anesthésie péridurale).

En pratique, comment cela va-t-il se passer pour moi ?

Il est indispensable de pouvoir identifier la dose quotidienne de morphiniques dont vous avez besoin. Ainsi, le médecin procédera par étapes successives avec une dose initiale de morphiniques qui sera réajustée selon le niveau de votre douleur. C'est ce que l'on appelle la titration.

Après quelques jours la « bonne dose », c'est-à-dire celle qui convient à vos besoins, aura été identifiée.

Cette dose pourra être modifiée au cours du temps selon l'évolution de vos douleurs.

Puis-je ressentir des effets secondaires ?

Les effets secondaires sont possibles, comme pour tout autre médicament. Il s'agit essentiellement de troubles digestifs avec d'éventuelles nausées, des vomissements ou une constipation. Habituellement, votre médecin vous prescrira des laxatifs et vous donnera quelques conseils hygiéno-diététiques pour éviter une éventuelle constipation liée aux morphiniques.

D'autres effets sont possibles avec une confusion ou des troubles respiratoires.

La vigilance s'impose en particulier chez les personnes âgées.

Quel est mon risque de dépendance sous morphiniques ?

Ce risque concerne la dépendance psychique et la dépendance physique.

- La dépendance psychique correspond à l'envie de consommer une drogue afin d'en éprouver les effets, pour en tirer du plaisir ou pour prévenir un inconfort.

- La dépendance physique traduit le besoin impératif d'absorber le médicament faute de quoi survient un malaise physique important : angoisse, soif, agitation... Ceci, ne se voit qu'au moment de l'arrêt total du traitement (sevrage), si cet arrêt est trop brutal.

En ce qui concerne la dépendance, les statistiques sont formelles : chez les patients souffrant d'un cancer sans antécédents toxicomaniaques, l'administration de morphiniques à horaires fixes n'entraîne pas de demande réitérée de la part de ces patients, ce qui ne conduit plus l'entourage médical et familial à assimiler le patient à un toxicomane.

Le bon usage de la morphine dans les douleurs chroniques non cancéreuses permet là encore, d'éviter tout risque de toxicomanie.

Que signifie l'accoutumance aux morphiniques ?

La tolérance ou accoutumance aux morphiniques consiste en une atténuation progressive des effets. Il y a donc nécessité d'augmenter les doses pour obtenir le même effet.

Cependant, l'accoutumance constitue rarement une entrave à l'emploi des morphiniques chez les patients douloureux chroniques et notamment chez ceux qui souffrent d'un cancer, lorsque ils sont administrés de façon correcte avec un suivi médical adapté.

Au total, le recours aux morphiniques pour les douleurs chroniques intenses dues au cancer, est parfaitement légitime et dénué de risques dans le cadre d'un bon usage. Certaines douleurs inflammatoires voire neuropathiques peuvent en bénéficier, avec un contrat d'objectifs et de moyens entre le médecin et son patient.

Des questions demeurent sur l'impact éventuel à long terme des morphiniques...elles sont pour l'instant sans réponses.